



Voisinage et chat

Par tig

bonjour

j'aurais besoin d'un conseil lié à un pb de voisinage lié a mon chat
mon voisin est venu se plaindre agressivement que mon chat venait sur son terrain et arracher les feuilles de son Olivier. nous vivons en lotissement, mon terrain est cloture mais mon chat passe la cloture...et difficile de cloisonner un chat merci

Par Isadore

Bonjour,

Votre chat ne doit pas endommager les biens du voisinage, ni déranger les voisins. Même si ça peut être difficile en pratique à prouver, votre responsabilité civile est engagée pour tous les dégâts qu'il peut causer.

et difficile de cloisonner un chat

Il existe différentes méthodes pour empêcher un chat d'aller chez les voisins, prenez conseil sur des forums de bricolage. Il existe des dispositifs à poser sur les clôtures, comme des picots qui piquent les pattes sans causer de blessure.

Un chat peut être dressé tout comme un chien à rester dans un espace délimité, que ce soit un jardin ou une partie de la maison. C'est aussi long et pénible que pour un chien, mais ça marche. Il existe notamment des colliers anti-fugue pour chat.

Le chat peut être sorti en laisse ou en harnais.

Certaines personnes gardent leur chat à l'intérieur et ne le laissent sortir que sous surveillance.

Il y a un autre risque à laisser le chat vagabonder librement : ce sont les accidents voire les actes de cruauté. En cas d'accident sur le terrain d'un tiers ou sur la voie publique votre responsabilité sera engagée. Cela veut dire que si votre chat est victime d'un empoisonnement à cause des produits utilisés dans le jardin voisin, mordu par un chien... vous serez au moins partie considérée comme responsable et il sera difficile de vous faire indemniser, même avec des frais vétérinaires importants.

Et si votre chat est victime d'un acte de cruauté délibéré de la part d'un voisin exaspéré, il est souvent difficile de réunir des preuves contre le coupable.

Par StephaneB

Bonjour

Votre chat est-il castré ? Si la réponse est non, ce serait la première chose à réaliser.

Ensuite, ne plus le faire sortir et le laisser enfermer.

Par janus2

Bonjour Isadore et StephaneB,

Avez-vous des chats ? Perso, j'en ai toujours eu et je suis bien amusé à vous lire...

En revanche, ce conseil là ne m'amuse pas : "Il existe notamment des colliers anti-fugue pour chat.". Un collier sur un

chat est extrêmement dangereux, beaucoup meurent étranglés, pendus par leur collier...

Par Isadore

Avez-vous des chats ?

Non, mais j'en ai eu 27 "à charge" pendant deux ans, qui ont été dressés à ne pas rentrer dans certaines zones et mêmes à laisser mes plantations tranquilles.

Un collier sur un chat est extrêmement dangereux, beaucoup meurent étranglés, pendus par leur collier... Beaucoup meurent aussi sous les roues des voitures ou intoxiqués par les produits que répandent les voisins dans leur potager. Un collier antifugue sert à apprendre au chat à ne pas quitter le terrain, c'est un outil de dressage qui doit être utilisé correctement.

Après c'est sûr qu'un collier est dangereux, que ce soit pour les chiens ou pour les chats. Mieux vaut un harnais adapté à la morphologie de l'animal.

Si on veut garder son animal en sécurité, la seule solution est de l'enfermer chez soi ou de ne le promener qu'en laisse, peu importe l'animal. Toutes les autres solutions sont dangereuse

Par StephaneB

Eh oui Janus2, j'ai des chats

J'en ai un qui ne quitte jamais mon logement. Il vit enfermé dans la maison depuis que nous l'avons. Il n'a pas mis les pattes dehors depuis 4 ans, hormis l'été sur la terrasse et encore.

J'ai aussi les chats des voisins qui traversent le jardin, chient dans mes carrés potagers (très agréable de mettre la main dans leur défécation) et me réveillent la nuit lors des chaleurs des femelles. Donc vous êtes bien gentil avec votre morale, mais si on prend un animal domestique, c'est pour le garder chez soi et pas pour qu'il aille ennuyer les voisins.

Enfin, je rappelle que les oiseaux des jardins sont en grand déclin. Une des causes principales à cela vient de la prédation exercée par les chats domestiques que leurs gentils maîtres laissent errer dehors.

Par janus2

Donc vous êtes bien gentil avec votre morale, mais si on prend un animal domestique, c'est pour le garder chez soi et pas pour qu'il aille ennuyer les voisins.

Perso, je recueille des chats errants (via une association). Ces chats, contrairement aux chats d'élevage, sont incapables de vivre enfermés.

Dans ma résidence (800 pavillons), les chats sont légion. Ils se promènent à leur guise. J'ai souvent des chats des voisins dans mon jardin, voir parfois dans la maison. De même, mes chats vont rendre visite aux voisins. Et tout cela se fait en bonne intelligence, c'est possible...

Par StephaneB

Donc si vous recueillez des chats, vous leur faites passer l'étape stérilisation.

De fait, les chats n'ont plus leurs réflexes relatif au territoire, ils ne pissent plus partout et ne miaulent (gueulent) lors des chaleurs.

Par Isadore

Le souci ici est que le voisinage de Tig ne veut pas être en bonne intelligence avec son chat. Sur le plan juridique, on a le droit de ne pas être importuné par les animaux du voisin et de ne pas voir ses biens abîmés.

Sur le plan personnel, ma tolérance baisse très vite quand les gens m'expliquent qu'il faut s'accommoder sans mot dire des dégâts causés par leur bestiole sous prétexte que les chiens, les chats ou les rats sont par nature ceci ou cela.

Le chat d'une de mes voisines a fait deux incursions dans mon appartement, à chaque fois j'y ai laissé une plante. Bon, elle s'est excusée, m'a donné d'autres plantes et nous nous montrons plus vigilantes. J'ai râlé mais je comprends, on ne

peut pas constamment avoir l'œil sur ses animaux. Et puis j'aime bien le chat en question, qui est quand même bien éduqué.

Par expérience, les animaux les plus pénibles ont souvent des maîtres qui ne veulent pas assumer leur responsabilité, ne serait-ce qu'en s'excusant. Ils attendent des autres une compréhension qu'ils ne manifestent plus quand c'est le chien du voisin qui mange leur bestiole (il y a des chiens qui ne supportent pas les chats).

Malheureusement le principal risque de laisser un chat (ou autre animal) vagabonder dans un voisinage hostile n'est pas juridique, ce sont les actes de cruauté. Même sans enfreindre la loi, il existe beaucoup de produits dans le commerce qui peuvent être répandus dans un jardin ou de plantes comme les lys qui sont très dangereux pour les chats. Tous les vétérinaires voient souvent des chiens ou des chats empoisonnés avec du raticide.

A chacun de voir les risques qu'il accepte de faire courir à son animal.